

## AVOCATS

### Anne Delzant, bâtonnière d'Annecy GPL437s9

#### L'essentiel

**Un alignement des planètes. C'est ainsi qu'Anne Delzant évoque le moment où elle a pris les rênes du barreau d'Annecy pour le mandat 2022-2023. Une prise de bâton "clé en main" pour celle qui, proche de sa prédécesseure, a également eu le temps de fourbir ses armes après plusieurs années d'engagement ordinal.**



Entre le métier d'avocat et de magistrat, le cœur d'Anne Delzant a longtemps balancé. Elle qui, au départ, ne s'était tournée vers le droit que pour emboîter le pas à son petit ami, s'est en effet rapidement piquée au jeu et à la rigueur qu'impliquait la matière. « J'ai toujours eu

le syndrome de la bonne élève », sourit cette Annécienne qui a grandi entre un père directeur de banque et une mère enseignante. C'est un échec au concours de la magistrature qui la fera finalement se tourner vers la robe d'avocat et prêter serment en 1989. « À partir du moment où ma carrière a débuté, j'ai senti que j'étais à ma place », assure-t-elle.

**Ouverture aux autres.** Sa ville natale, l'avocate ne l'a jamais quittée, même pour ses études supérieures qui ont débouché sur une maîtrise de droit privé à l'université de Savoie. « Je faisais tous les jours le trajet Annecy-Chambéry, puis Annecy-Grenoble pour le CRFPA », raconte-t-elle. Rien d'étonnant à ce qu'Anne Delzant soit également restée bien arrimée à Annecy pour son parcours professionnel, où elle a pu se poser en témoin privilégié des diverses évolutions de son barreau. « Lorsque j'ai prêté serment, j'étais la 56<sup>e</sup> avocate inscrite », rapporte-t-elle. « Après la fusion en 1992, nous sommes ensuite passés à 110, et nous sommes aujourd'hui 275 au barreau d'Annecy. » Installée à son compte depuis 1995, elle exerce principalement en droit pénal et droit de la famille et passe de dossiers confidentiels à des affaires plus médiatiques, telles que la *tuerie du Grand-Bornand* ou l'affaire *Cavanna*. Une exposition qui l'a amenée à changer son regard sur la presse et son rapport à la lumière... « En tant qu'avocats, nous ne sommes pas formés à communiquer », analyse-t-elle. « Au départ, je m'enfermais dans le mutisme avec ma déontologie en étendard. Mais lorsque je me suis aperçue que mon standard explosait et que mon assistante était débordée, j'ai dû me rendre à l'évidence : parler est parfois nécessaire, tout en respectant les règles de notre profession et en choisissant ses médias. C'est même parfois grisant ! »

Rien n'aurait pu en tout cas la faire dévier d'une activité qui place l'humain au cœur des dossiers. Une évidence qui remonte à son premier stage au sein d'un cabinet familial

généraliste, où elle enchaînait les permanences pénales. Et où la graine de l'ordinalité fut également plantée par le propriétaire du cabinet, un ex-membre du conseil de l'ordre et bâtonnier annécien... Résultat : une présidence de l'UJA d'Annecy, une élection à la CARPA et plusieurs mandats au conseil de l'ordre pour l'avocate, qui parle d'une vraie « ouverture aux autres ». « On dépasse nos dossiers personnels pour réfléchir autrement à notre profession, et on échange avec des confrères qu'on ne côtoie pas habituellement », souligne-t-elle.

**Sourire en travaillant.** Ce sont ces diverses expériences ordinales qui ont poussé Anne Delzant à sauter le pas pour prendre le bâton en janvier dernier. Ses liens étroits avec sa prédécesseure, Patricia Lyonnaz, et le « timing » ont fait le reste. « J'aurai 60 ans dans 2 ans ; c'était le moment ou jamais de me présenter » indique-t-elle avant d'évoquer en riant une « élection de dictateur africain », ses confrères étant venus la soutenir en masse. Aujourd'hui, elle souhaite avant tout poursuivre les chantiers initiés par Patricia Lyonnaz, parmi lesquels la modernisation du barreau et la promotion des outils technologiques mis à la disposition des avocats annéciens. Un véritable défi pour celle qui confie n'avoir que deux abonnés à son compte Instagram – ses enfants – et fuir les réseaux sociaux de manière générale. « Je suis en revanche très attentive à la communication du barreau, mais j'estime qu'il ne faut pas la faire n'importe comment », affirme-t-elle. « Je mène notamment des guerres sur les adresses mail car j'estime qu'aujourd'hui, en termes de sécurité des échanges, on ne peut plus utiliser gmail, yahoo, orange ou wanadoo. Le recours aux nouvelles technologies ne doit pas faire oublier le secret professionnel. » Ce qui ne l'empêche pas de faire preuve de beaucoup d'humour et d'autodérision lorsqu'il s'agit de montrer l'exemple... En témoignent ses « Tutos de Maître Delzant », destinés à ses amies avocates et à ses jeunes consœurs, où l'on apprend notamment quelle hauteur de talons et quelle robe porter devant le JAF. Mais aussi les bulletins de l'ordre qu'elle a remis au goût du jour et qui comportent, outre des rubriques classiques, des questionnaires de Proust pour apprendre à connaître un confrère, des horoscopes décalés, et même une rubrique *Avo'cats* où il est question... des chats des avocats du barreau. « Les occasions de sourire sont rares et sont toujours bonnes à prendre », résume simplement Anne Delzant. Et lorsque cela permet de faire passer des messages, c'est encore mieux.

**Chloé ENKAOUA**